

## CHARTRE DES DONNS

### Bibliothèque Universitaire Vauban Université Catholique de Lille

Cette chartre précise les principes qui régissent l'acceptation des dons par la Bibliothèque Universitaire Vauban – Université Catholique de Lille et les conditions de traitement et d'intégration dans ses collections.

#### Politique d'acceptation des dons

La Bibliothèque Universitaire Vauban – Université Catholique de Lille accepte tous les dons de documents, quel que soit leur niveau et quel que soit leur domaine. Les collections de la bibliothèque couvrent en effet presque tous les domaines de la connaissance. Les disciplines suivantes y sont particulièrement représentées : *art, droit, économie, éthique, histoire, communication, langues, littérature, management, marketing, médecine, maïeutique, philosophie, physique-chimie, psychologie, sciences de l'ingénieur, sociologie, théologie.*

Les documents de niveau universitaire susceptibles de compléter ou de rafraîchir ses collections sont analysés par les chargés de collections afin de déterminer s'ils doivent ou non être intégrés à ses fonds. Les documents qui ne sont pas de niveau universitaire peuvent également entrer dans les collections de la bibliothèque pour rejoindre son fonds de culture générale.

Les documents qui ne sont pas intégrés aux collections de la bibliothèque sont soit remis à une librairie sociale et solidaire avec laquelle la bibliothèque a conclu un partenariat, soit donnés à d'autres établissements documentaires, soit recyclés.

#### Réception du don

Le dépôt d'un petit volume de documents s'effectue directement à l'accueil de la bibliothèque, où un exemplaire de cette chartre est remis au donateur en même temps qu'un accusé de réception du don. Pour un don plus important, il est nécessaire de prendre contact avec la bibliothèque pour convenir des modalités de réception de celui-ci.

Un don conséquent peut faire l'objet d'une convention établie entre les deux parties pour convenir des modalités de réception et de traitement de celui-ci.

#### Intégration des documents dans les collections


En l'absence de convention, la bibliothèque disposera librement, après analyse du don, des documents qu'elle décidera de ne pas intégrer à ses collections.

Les documents conservés seront catalogués et mis à la disposition de la communauté universitaire de l'Université catholique de Lille.

Si le donateur en exprime le souhait, la bibliothèque s'engage à mentionner la provenance de l'ouvrage en indiquant le nom du donateur sur les documents cédés et dans leurs notices afin qu'il apparaisse dans le catalogue informatisé.



UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE  
DE LILLE 1875

 Bibliothèque Universitaire  
Vauban

### Circuit social et solidaire de retraitement des livres non conservés

Les documents non intégrés aux collections de la bibliothèque sont majoritairement remis à une bouquinerie solidaire présente sur la métropole lilloise.

Celle-ci collecte des livres, CD et DVD d'occasion afin de les revendre ou de les recycler.

Voici les organismes en contact avec la Bibliothèque Vauban :

<https://www.recyclivre.com/>

<http://www.bouquineriedusart.com/projet.html>

<https://www.ammareal.fr/>

### Contact

Pour organiser la remise d'un don ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le référent dons de la Bibliothèque Universitaire Vauban – Université Catholique de Lille à l'adresse suivante :

[contact-bibliotheque@univ-catholille.fr](mailto:contact-bibliotheque@univ-catholille.fr)

ou [romain.lemaire@univ-catholille.fr](mailto:romain.lemaire@univ-catholille.fr)

**Bibliothèque Universitaire Vauban**

**Etablissement Secondaire Autonome de la Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille**

Association loi 1901

60, rue du port - 59040 Lille cedex - Tél. +33 (0) 3 59 56 69 79

